

Evaluation du cursus « Construction » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Namur (IEPSCF Namur Cadets)

Comité des experts :
M. Willy Patrick DE WILDE, président
MM. Pierre ECHARD, Damien NYSSEN-DEHAYE, Michel PROCES,
Alain QUEECKERS, experts

7 février 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Construction ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 22 et 23 avril 2013 à l'IEPSCF Namur Cadets pour évaluer le bachelier en Construction. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et les anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants des employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

L'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Namur (IEPSCF Namur) est localisé sur le site « des Cadets ». L'institut dispense des cours du soir depuis 1954 et est maintenant devenu l'une des plus grandes écoles d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'IEPSCF Namur Cadets organise le bachelier en Construction, option Bâtiment, depuis 2008-2009. Celui-ci remplace le graduat en Construction qui, lui-même, remplaçait en 2001 le graduat en Travaux publics, créé en 1964.

Outre ce bachelier, l'IEPSCF Namur Cadets organise les bacheliers en Secrétariat de direction, en Commerce extérieur, en Comptabilité, en Electromécanique, en Gestion des ressources humaines et en Informatique de gestion.

Le bachelier en Construction est organisé à horaire décalé afin d'accueillir des personnes déjà engagées dans le monde du travail.

Remarque préliminaire

En novembre 2008¹, dans le prolongement de la réforme de Bologne, la Communauté française a prévu que les programmes d'enseignement supérieur organisés par l'enseignement de promotion sociale s'alignent sur la structure en cycles qu'avait déjà adoptée l'enseignement de plein exercice.

Les programmes d'enseignement supérieur dans le domaine de la construction ont alors été revus et plusieurs changements y ont été apportés parmi lesquels l'allongement de la durée des études et l'insertion de stages. Le graduat est alors devenu un bachelier en Construction, option bâtiment ou option génie civil. Cette formation comporte un volume total de 2180 périodes ou 180 ECTS et est réalisable entièrement en 3 années minimum. Cette formation intègre notamment des unités de formation (UF) plus pointues et plus actuelles. Le comité des experts souligne toutefois que le programme, déterminé pour l'ensemble des établissements offrant le bachelier, ne laisse que peu de marge de manœuvre aux institutions quant au contenu (matière) et au volume (points ECTS) accordés aux activités.

Au moment de l'évaluation, un nouveau profil professionnel était en cours d'élaboration au sein du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.

L'ensemble des programmes organisés par les établissements d'enseignement de promotion sociale et concernés par la présente évaluation ont donc été abordés par le comité des experts en tenant compte de ce contexte.

1

¹ Décret du 14 novembre 2008 modifiant le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, en vue de favoriser l'intégration de son enseignement supérieur à l'espace européen de l'enseignement supérieur

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

1 Le programme s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par l'enseignement de promotion sociale et est en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement, d'une part, et avec celles de l'enseignement de promotion sociale, d'autre part.

Toutefois, le comité des experts se demande si les compétences spécifiques visées par le cursus offert par l'IEPSCF Namur Cadets ne sont pas trop ambitieuses par rapport au profil professionnel du bachelier. En effet, il est attendu de l'étudiant qu'il soit notamment capable de développer un projet de construction individuel, alliant les capacités des différentes unités de formation, depuis la conception du bâtiment jusqu'au calcul du coût réel en passant par les différentes phases. Il doit également veiller à la sécurité des installations et au respect de la législation.

Recommandation: le comité des experts propose de mieux préciser les objectifs du programme, de se profiler par rapport à d'autres programmes (bacheliers en Construction organisés dans d'autres établissements, options dessin d'architecture de certains bacheliers en Arts plastiques, visuels et de l'espace, bacheliers et masters en Architecture ou en Sciences de l'ingénieur industriel en construction, etc.).

- 2 Le simple fait d'être inscrit dans la formation (avant même l'obtention du diplôme) est, d'après les témoignages recueillis lors de la visite d'évaluation externe, un facteur favorable à l'insertion professionnelle des étudiants.
- 3 Un coordinateur de section (professeur référent) est identifié. Celui-ci est activement impliqué dans le quotidien de la section. Il est un élément charnière dans les relations avec les étudiants, mais aussi avec les collègues enseignants.
- 4 Les enseignants utilisent la (faible) part d'autonomie qui leur est octroyée dans les différents dossiers pédagogiques des UF pour pallier les lacunes du programme officiel et ainsi s'adapter aux évolutions techniques. Ceci permet d'introduire des concepts techniques et scientifiques récents (p. ex., la construction durable, l'évolution des normes) et contribue donc au caractère actuel de la formation.
- La modularité et la flexibilité des UF sont bien exploitées, au bénéfice des étudiants, et compatibles avec une activité professionnelle. Ceci est réalisé en permettant dans la mesure du possible un parcours individualisé qui tient compte des acquis de l'étudiant.
- 6 Les enseignants témoignent d'un souci de rendre la pédagogie active (en tout cas à partir du 2^e groupe d'UF où les étudiants sont moins nombreux au sein des groupes).
- 7 Les enseignants semblent bien exploiter la diversité des compétences des étudiants (notamment dans les travaux de groupe). Les étudiants bénéficient par ailleurs de suffisamment de temps pendant les cours pour avancer dans leurs travaux de groupe (ce qui prend bien en compte le fait que de nombreux étudiants combinent leurs études avec une activité professionnelle et/ou une vie de famille).

Recommandation : renforcer au sein des activités d'enseignement l'apprentissage de certaines « soft skills » (négociation, gestion de conflits, gestion d'une équipe, dimension relationnelle du métier...).

- 8 Des notes de cours existent pour la majorité des enseignements. Elles sont dans l'ensemble bien actualisées. Leur qualité est toutefois inégale : certains manques sont constatés, notamment l'absence de références bibliographiques dans certains cas.
 - Recommandation : veiller à fournir des notes de cours qui peuvent continuer à servir de référence dans la pratique professionnelle et qui mentionnent également des sources additionnelles.
- Les étudiants disent qu'ils ne sont pas surpris par les évaluations. Bien que peu d'information soit formalisée à ce sujet, celle-ci est néanmoins transmise et les étudiants se disent satisfaits du système en place. La consultation des copies d'examen se fait à la demande.
 Les méthodes d'évaluation sont assez variées. Elles comprennent des questionnaires à choix multiples, des tests écrits et des présentations orales.
- 10 Les étudiants ayant une activité professionnelle dans le secteur de la construction apprécient le fait de pouvoir effectuer leur stage d'intégration professionnelle sur leur lieu de travail. Dans ces cas-là, le comité des experts apprécie le fait que le stagiaire soit encouragé à diversifier son activité habituelle pour découvrir d'autres aspects du travail (visites de chantier, bureau d'études, sécurité, gestion...).
- 11 Des réunions régulières sont organisées pour permettre aux étudiants de présenter l'état d'avancement de leur épreuve intégrée. Certains étudiants seraient sans doute aidés si des échéances intermédiaires leur étaient imposées plus formellement à chaque étape de l'élaboration de l'épreuve intégrée (choix du sujet,...). Le suivi de l'épreuve intégrée est adéquat, mais il gagnerait à être formalisé par une évaluation continue, quel que soit le professeur en charge de l'épreuve intégrée.

Droit de réponse de l'établissement

12 L'insertion d'un cours de remédiation en mathématiques est une excellente initiative qui permet d'améliorer sensiblement le taux de réussite des étudiants dans les cours techniques (entre autres, le cours de résistance des matériaux).

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

1 Les enseignements et travaux/projets portent principalement sur le bâtiment privé (et encore plus particulièrement sur le bâtiment de type « maison unifamiliale »). Peu d'attention est accordée aux immeubles de plus grande taille (logements sociaux, bureaux, immeubles à appartements) ; or ce secteur semble constituer un débouché pour de nombreux diplômés.

Recommandation : réserver du temps pour aborder des programmes plus variés : techniques de fondation, HVAC, circulations verticales, aspects structurels (contreventement,...).

Droit de réponse de l'établissement

2 Le comité des experts souligne le caractère assez théorique des enseignements et estime que le lien direct entre théorie et pratique doit faire l'objet d'une attention accrue. Les travaux pratiques sont peu développés, de même que la rédaction / lecture d'un cahier des charges et certaines techniques spéciales (électricité notamment). Les étudiants sont trop peu informés de la tenue d'activités extérieures (comme la journée « Chantiers ouverts », p. ex.).

Recommandation: malgré la difficulté inhérente à l'organisation de TP en soirée, le comité des experts recommande d'organiser certains TP hors les murs, de développer l'infrastructure ou les partenariats, voire de réserver quelques samedis à ce genre d'activité pour permettre de renforcer la part de la formation accordée à la pratique.

- 3 Le fait que certaines UF soient organisées un an sur deux risque de retarder la présentation de l'épreuve intégrée pour certains étudiants. Ceux-ci sont parfois réorientés vers d'autres établissements, afin de passer l'examen des UF susmentionnées, mais cela n'en représente pas moins un risque de décrochage (non-présentation de l'épreuve intégrée).
- 4 Le comité des experts souligne la fragilité du système de coordination de section, qui ne repose que sur une seule personne.
 - Recommandation : prévoir une possibilité de remplacement en cas d'absence ou de surcharge momentanée du professeur référent.
- 5 Le premier stage (stage d'insertion professionnelle) destiné aux étudiants qui n'ont pas encore d'expérience professionnelle, de quelque ordre qu'elle soit peut intervenir, selon le dossier pédagogique, à n'importe quel moment de la formation puisqu'il ne suppose pas de prérequis. Le dossier pédagogique n'impose pas que le stage soit réalisé dans le secteur de la construction.

Recommandations:

- -le comité des experts estime qu'il serait intéressant pour ces étudiants d'effectuer ce stage dans le domaine de la construction, même si cela n'est pas une obligation du point de vue du dossier pédagogique;
- -inviter ces étudiants à réaliser le stage d'insertion professionnelle au plus tôt dans le cursus afin de confirmer (ou d'infirmer) plus efficacement leur choix d'orientation. Cela pourrait remédier aussi au caractère assez théorique de la formation (voir point 2 ci-dessus).
- Le suivi proposé par l'école sur le lieu de stage est faible (l'établissement n'envisage une possibilité de visite sur le lieu de stage qu'en cas de problème). Pour le reste, le suivi au cours du stage consiste en un contact téléphonique préalable entre l'enseignant chargé de l'encadrement du stage et le maitre de stage accueillant le stagiaire.
 - Les rapports du stage d'activités professionnelles de formation (3^e stage prévu par le dossier pédagogique) sont présentés oralement au seul responsable des stages.
 - Le détail des critères d'évaluation n'est pas formalisé dans une grille d'évaluation.

Recommandations:

- la présentation systématique des rapports de stage aux autres membres du groupe d'étudiants pourrait constituer un facteur d'émulation, un retour d'expérience enrichissant et un bon exercice de prise de parole en public ;
- dans le même ordre d'idées, les rapports de stage évalués positivement pourraient être mis à disposition des étudiants (via un centre de ressources, une plateforme en ligne ou autre). La même démarche serait utile pour les épreuves intégrées ;
- enfin, concernant l'évaluation des UF « Stage d'intégration professionnelle » et « Activités professionnelles de formation », les critères devraient être définis de façon plus transparente et communiqués aux étudiants.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'équipe enseignante est très impliquée et disponible (pour réexpliquer, proposer et orienter en stage, suivre les épreuves intégrées etc.).
- 2 L'évaluation des enseignants par la direction faisait, au moment de la visite d'évaluation externe, l'objet d'une réflexion.
 - Recommandation : le comité des experts recommande à la direction de développer les outils utiles à l'évaluation des enseignants et de les soumettre à l'appréciation de l'équipe enseignante.
- 3 Au moment de la visite d'évaluation externe, l'établissement avait également ébauché un projet de procédure d'accueil des nouveaux enseignants. La poursuite de ce projet est encouragée par le comité des experts.
- 4 La grande majorité des enseignants pratiquent une activité professionnelle à l'extérieur de l'établissement, ce qui est très positif du point de vue de la connaissance du terrain et compense favorablement le caractère exclusivement théorique de certains enseignements.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Bien que les possibilités de formation continue proposées par la Communauté française soient communiquées aux enseignants via un classeur et les valves, la participation à celles-ci semble relativement faible.
 - Recommandation : une meilleure diffusion de ces informations (par le biais d'une plateforme, par courriels, etc.) pourrait être de nature à stimuler la participation à ces formations.
- 2 L'établissement ne propose pas de bibliothèque, et les locaux informatiques et le matériel mis à disposition des étudiants et des enseignants sont limités. Vu l'orientation « bâtiment » de la formation, l'accès au CSTC semble en revanche être suffisant en matière de documentation.
 Bien que les cours ne nécessitent pas impérativement le recours à une bibliothèque, le comité des experts estime que l'épreuve intégrée, quant à elle, gagnerait à bénéficier d'une telle infrastructure (même si les étudiants se disent demandeurs non pas de ressources bibliographiques, mais bien de documents techniques reprenant les caractéristiques de matériaux ce qu'ils trouvent sur les sites internet de fabricants).

Recommandations:

- réunir quelques références indispensables et fiables sous la forme d'un petit centre de ressources, localisé dans le secrétariat ou dans un autre local accessible aux étudiants en soirée ;
- proposer aux étudiants une liste d'endroits ressources (bibliothèques environnantes, centres de documentation extérieurs, etc.).

Droit de réponse de l'établissement

3 Les licences des logiciels de dessin et logiciels techniques ne sont pas mises à disposition des étudiants.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement de négocier un contrat d'obtention de logiciels sous licence étudiante.

4 Concernant l'infrastructure, le comité des experts souligne le manque de tables et de postes d'ordinateurs dans les locaux de cours et salles informatiques, ce qui ne permet pas d'accueillir l'ensemble des étudiants inscrits dans le 1^{er} groupe d'UF.

Ce problème est moins prégnant à partir du 2^e groupe, suite aux abandons et du fait que les étudiants possèdent, dans leur majorité, un ordinateur portable personnel. Les étudiants et les enseignants pointent cependant un manque de lieux pour mener des réunions ou réaliser des travaux de groupe. Les locaux destinés aux cours magistraux présentent des problèmes d'acoustique.

Recommandation: le comité des experts recommande d'améliorer l'infrastructure et, en particulier, l'acoustique des locaux consacrés aux cours magistraux, l'espace mis à disposition des étudiants du 1^{er} groupe, et la disponibilité de lieux pour des réunions et travaux de groupes.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les relations institutionnelles entre la section et le monde socioprofessionnel mériteraient d'être développées et systématisées. Ainsi, des partenariats pourraient permettre de profiter d'infrastructures dédiées aux cours pratiques, de multiplier les visites de chantier, etc.
- 2 Une association d'anciens étudiants pourrait être un moteur dans le développement d'un réseau (voir cidessous). L'établissement en est conscient et a d'ailleurs abordé ce point dans son rapport d'autoévaluation.

Recommandation: développer, à relativement court terme, des relations avec le monde socioprofessionnel, y compris avec les anciens étudiants. Celles-ci devraient conduire vers une ouverture de l'institution et améliorer son ancrage dans le tissu local. Les services à la communauté que l'établissement pourrait développer devraient également être étudiés.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le rapport d'autoévaluation remis par la section est sincère et dégage un diagnostic lucide sur certains points d'amélioration.
- 2 La démarche qualité semble bien acceptée par l'ensemble de la communauté. Elle a d'ores et déjà permis de dégager des pistes d'amélioration qui ont été priorisées et déclinées selon des indicateurs de réalisation.
- 3 Un état d'avancement entre le rapport d'autoévaluation et la visite a été transmis au comité des experts, ce qui atteste de la volonté de la section d'apporter sans attendre des solutions aux points d'amélioration qu'elle a détectés.

Recommandation : le comité des experts suggère à l'établissement de poursuivre ses efforts dans l'élaboration de sa démarche qualité et de formaliser davantage les différentes procédures en intégrant les différentes parties prenantes.

- 4 La section a développé une vision claire de ses priorités :
 - implanter une communication efficace envers tous les acteurs (enseignants et étudiants) ;
 - réfléchir à l'organisation des formations ;
 - préparer les prochaines évaluations AEQES d'autres sections.

A cette fin, un plan d'action et de suivi a été établi. Quelques exemples d'améliorations apportées peuvent être cités :

- établissement d'une charte graphique et harmonisation des pages de garde des syllabi;
- mise à disposition des PV de la Cellule qualité sur l'intranet ;
- mise au point de fiches UF afin de formaliser l'engagement pédagogique des enseignants envers les étudiants ;
- réalisation d'un questionnaire de satisfaction sur l'UF (dont l'utilisation est laissée à la discrétion des enseignants) ;
- projet de procédure d'accueil des nouveaux enseignants...

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

1 Les étudiants ne sont pas représentés dans les organes décisionnels et consultatifs de l'établissement ou de la section.

Recommandations:

- proposer aux étudiants quelques moments annuels au cours desquels ceux-ci pourront faire part d'observations ayant trait à la section ;
- encourager les étudiants à désigner un délégué pour les représenter.

Droit de réponse de l'établissement

2 Des évaluations des UF sont réalisées pour quelques cours, à l'initiative de certains enseignants. Ces enquêtes sont actuellement diffusées et dépouillées manuellement.

Recommandations : le comité des experts encourage la section à

- revoir le contenu et la formulation de ces évaluations en y intégrant entre autres des aspects tels que l'animation pédagogique, les supports de cours, etc. ;

- systématiser la diffusion des enquêtes pour l'ensemble des UF;
- recourir à des outils (éventuellement gratuits) de réalisation d'enquêtes et de dépouillement des résultats. Une aide à l'interprétation des résultats des enquêtes (par un conseiller pédagogique ou autre) serait par ailleurs bienvenue.
- 3 Si les informations à caractère pédagogique, pratique et administratif circulent bien, la multiplication des canaux de communication (sites personnels de certains enseignants, intranet de l'établissement, Dropbox pour un cours, ...) peut présenter des risques de dispersion et de mésinformation.
 - Recommandation : unifier les canaux d'information en ayant recours à une plateforme pédagogique commune.
- 4 L'école ne dispose pas d'une liste d'anciens étudiants. Un réseau d'anciens représente pourtant un potentiel intéressant à développer, car il peut fournir des lieux de stage, des intervenants extérieurs...
 - Recommandation : le comité attire l'attention de la direction sur les possibilités offertes par un réseau d'anciens et encourage à ne pas négliger ce potentiel.

Conclusion

L'IEPSCF de Namur a ouvert, en 2008-2009, une formation de bachelier professionnalisant en Construction. C'est aujourd'hui le seul établissement à offrir cette formation dans la Province de Namur. Or, entre l'ouverture du bachelier et la visite d'évaluation externe, l'établissement n'a diplômé que peu d'étudiants dans la section Construction.

Outre les critères en regard desquels l'évaluation s'est déroulée, ce contexte de démarrage relativement hésitant a été abordé par le comité des experts. Selon lui, plusieurs facteurs expliquent cette situation. L'un des plus importants semble être le fait qu'il s'agisse d'un enseignement à horaire décalé, dans des locaux pas encore rénovés et réaffectés. En outre, l'absence d'infrastructures expérimentales (laboratoires d'essais), pourtant importantes dans cet enseignement, mais aussi d'une bibliothèque-matériauthèque et même de locaux informatiques modernes, a obligé l'établissement à concevoir un programme dans les limites de ces caractéristiques.

L'IEPSCF Namur Cadets a donc fait un choix osé en ouvrant ce bachelier. Toutefois, ce choix pourrait porter ses fruits. L'établissement a opté pour une formation qui associe directement et préférentiellement son bachelier diplômé à un bureau d'architecte de maisons unifamiliales. Les opportunités et risques potentiels d'un tel choix semblent avoir été mesurés, mais la nature du lien de la formation avec les métiers de l'architecture traditionnelle pourrait être davantage approfondie.

Le rapport d'autoévaluation, d'une grande sincérité et lucidité, ne cache pas que le chemin à accomplir pour offrir une formation mature et rodée avec un tel profil est encore long, mais il fait transparaître que les responsables en sont conscients et qu'ils ont développé une stratégie qui pourrait être payante.

Points forts

- ⇒ Le programme joue bien son rôle de promotion sociale et est en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement, d'une part, et de l'enseignement de promotion sociale, d'autre part.
- □ Le simple fait d'être inscrit dans la formation (avant même l'obtention du diplôme) semble être un facteur favorable à l'insertion professionnelle des étudiants.
- ➡ Un coordinateur de section est identifié et activement impliqué dans le quotidien de la section. Il est un élément charnière dans les relations avec les étudiants, mais aussi avec les collègues enseignants.

- □ La modularité et la flexibilité des UF sont bien exploitées, au bénéfice des étudiants. La formation est compatible avec une activité professionnelle et les acquis préalables des étudiants sont pris en compte dans des parcours individualisés.

- Des notes de cours sont disponibles pour la majorité des enseignements.
- ⇒ Le suivi de l'épreuve intégrée est adéquat.
- □ Le cours de remédiation en mathématiques permet d'améliorer sensiblement le taux de réussite des étudiants dans les cours techniques (entre autres, résistance des matériaux).
- □ Le rapport d'autoévaluation est sincère, et dégage un diagnostic lucide de certains points d'amélioration.
- □ La démarche qualité semble bien acceptée par l'ensemble de la communauté. Elle a d'ores et déjà permis de dégager des pistes d'amélioration qui ont été priorisées et déclinées selon des indicateurs de réalisation.

Points d'amélioration

- ⇒ Les enseignements et travaux/projets portent principalement sur le bâtiment privé, de type « maison unifamiliale ». Peu d'attention est accordée aux immeubles de plus grande taille (logements sociaux, bureaux, immeubles à appartements).
- ⇒ Les cours sont assez théoriques: les travaux pratiques sont peu développés, de même que la rédaction / lecture d'un cahier des charges et certaines techniques spéciales (électricité...).
- ⇒ Les étudiants sont trop peu informés de la tenue d'activités extérieures (comme la journée « Chantiers ouverts », p. ex.).
- ⇒ Le fait que certaines UF ne soient organisées qu'un an sur deux retarde pour certains étudiants la présentation de l'épreuve intégrée.
- ⇒ Le suivi proposé par l'école sur le lieu de stage est faible. Il consiste en un contact téléphonique préalable avec le maitre de stage; l'école envisage une possibilité de visite uniquement en cas de problème. Les rapports du stage d'activités professionnelles sont présentés oralement au seul responsable des stages.
- □ Les étudiants n'ont pas accès à une bibliothèque.
 Les locaux informatiques et le matériel sont limités.
- □ L'infrastructure (manque de tables et locaux) ne permet pas d'accueillir l'ensemble des étudiants inscrits dans le 1^{er} groupe.
- ⇒ Les logiciels de dessin et logiciels techniques ne sont pas mis à disposition des étudiants.
- ⇒ La multiplication des canaux de communication (sites personnels de certains enseignants, intranet de l'établissement, Dropbox pour un cours, ...) peut présenter des risques de dispersion et de mésinformation.
- L'école ne dispose pas d'une liste d'anciens étudiants, ce qui la prive d'un réseau pour de potentiels lieux de stage, l'intervention de conférenciers extérieurs...
- ⇒ Les étudiants ne sont pas représentés dans les organes décisionnels et consultatifs de l'établissement ou de la section.

□ La section a développé une vision claire de ses priorités.

Recommandations

- ⇒ Préciser les objectifs du programme, se profiler par rapport à d'autres programmes (bacheliers en construction organisés dans d'autres établissements, bachelier en dessin d'architecture, bacheliers et masters en architecture, ingénieur industriel en construction, etc.)
- Réserver du temps pour aborder des techniques spécifiques aux immeubles de plus haute taille: techniques de fondation, HVAC, circulations verticales, aspects structurels (ex. contreventement)
- ➡ Mener une réflexion sur les possibilités de donner certains TP hors les murs (p. ex. : exercices de topographie), développer l'infrastructure ou les partenariats, voire réserver quelques samedis pour permettre de développer les cours pratiques
- Ajouter au programme l'apprentissage de certaines « *soft skills* » (négociation, gestion de conflits, gestion d'une équipe, dimension relationnelle du métier...)
- Fournir des notes de cours qui peuvent servir d'ouvrages de référence pour la pratique professionnelle et qui mentionnent également des sources additionnelles
- ⇒ Prévoir une possibilité de remplacement du professeur référent (en cas d'absence, de surcharge momentanée)
- ⇒ Pour les étudiants concernés par le stage d'insertion professionnelle, effectuer ce premier stage dans le domaine de la construction (même si cela n'est pas une obligation du point de vue du dossier pédagogique) et avancer ce stage dans le cursus afin de confirmer (ou d'infirmer) le choix d'orientation
- Organiser une présentation systématique des rapports de stage aux autres membres du groupe d'étudiants, afin de permettre une émulation, un retour d'expérience enrichissant et un exercice de prise de parole
- Définir et communiquer les critères d'évaluation du stage d'intégration et du stage d'activités professionnelles
- ➡ Mettre les « bons » rapports de stage et les épreuves intégrées à disposition des étudiants, via un centre de ressources ou une plateforme en ligne
- Développer les outils nécessaires à l'évaluation des enseignants (et les soumettre à l'appréciation de l'équipe)
- ➡ Communiquer de manière adéquate les possibilités de participation à des activités de formation continue (par le biais d'une plateforme, par courriels...)
- Réunir quelques références techniques indispensables sous la forme d'un petit centre de ressources, localisé dans le secrétariat ou dans un autre local accessible en soirée, et proposer une liste d'endroits ressources (bibliothèques environnantes, centres de documentation extérieurs...)
- Négocier un contrat d'obtention de logiciels de dessin et de logiciels techniques sous licence étudiante
- ⇒ Améliorer l'infrastructure et en particulier l'espace disponible pour le 1^{er} groupe
- Développer, à relativement court terme, des relations avec le monde socioprofessionnel, y compris avec les anciens étudiants, afin d'améliorer l'ancrage de la formation dans le tissu local
- Poursuivre les efforts investis dans la démarche qualité et formaliser davantage les procédures en intégrant les différentes parties prenantes.
- ⇒ Proposer aux étudiants quelques moments annuels au cours desquels ceux-ci pourront faire part d'observations ayant trait à la section ; les encourager à désigner un délégué
- Revoir le contenu et la formulation des questionnaires d'évaluation des enseignements en y intégrant entre autres des aspects tels que l'animation pédagogique, les supports de cours, etc.; systématiser la diffusion de ces questionnaires pour l'ensemble des UF; recourir à des outils (éventuellement gratuits) de réalisation d'enquêtes et de dépouillement des résultats
- ⇒ Unifier les canaux d'information en ayant recours à une plateforme pédagogique commune

Opportunités et risques

Opportunités:

- ⇒ Le secteur professionnel est porteur et demandeur de diplômés.
- □ L'augmentation des exigences du monde professionnel implique des évolutions nécessaires et un élargissement de l'éventail de formations.
- □ L'IEPSCF Namur Cadets est le seul établissement namurois proposant la formation de bachelier en Construction.

Risque:

⇒ La cohabitation avec le plein exercice constitue un risque s'il y a changement d'échelle dans l'une des quatre institutions (IEPSCF Namur Cadets, Haute École Albert Jacquard, Institut Félicien Rops, Institut Henri Maus), qui aujourd'hui cohabitent toutefois de façon conviviale.



Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'IEPSCF Namur Cadets tient à souligner que les remarques et recommandations émises par le comité des experts sont constructives. Elles permettront d'affiner la démarche qualité tant dans le bachelier en construction que dans nos autres bacheliers.

Il y a toutefois lieu de signaler que certaines recommandations sont plus du ressort de la fédération Wallonie-Bruxelles que de celui de l'établissement.

Légende

F: principales forces reconnues

A : principaux points d'amélioration détectés

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Dogo	Chan	Point ¹	Observation de fond
Page 6	Chap.	F11	Le chargé de cours est disponible via des séances collectives formalisées (1 fois par mois
6	1	LII	d'octobre à mai avec prise des présences) et individualisées sur demande. A cela
			s'ajoutent les échanges informels de courriels, à tout moment.
			1. Le dossier pédagogique énonce explicitement : « Sur base d'un projet de
6	1	A1	
			construction simple, l'étudiant sera capable de ».
			2. Le nombre limité de périodes impose forcément de se focaliser sur certains concepts de base.
			3. Les techniques mises en œuvre au cours sont indubitablement transposables à
			d'autres projets (capacité de conceptualisation). La preuve en est : dans le cadre
			de l'épreuve intégrée, certains étudiants choisissent de gérer un projet plus
			ambitieux (ex. : immeuble à appartements ossature bois).
			4. La pro-activité est ici aussi de mise : l'épreuve intégrée peut ainsi être révélatrice
			d'étudiants plus brillants quant au choix du sujet opéré et à la manière de le
			traiter.
6	1	A2	1. De nombreux travaux pratiques sur le terrain ont lieu à l'instigation de plusieurs
			enseignants.
			2. A titre illustratif, les exercices de topographie sont depuis toujours réalisés en
			extérieur.
			3. Lecture et rédaction d'un cahier des charges sont des activités effectivement
			prévues et mises en œuvre dans l'UF « Bureau d'études d'architecture ».
7	1	A6	1. Il y a lieu de distinguer stage d'intégration et stage d'activités. Dans le cadre de
			l'UF « Stage d'intégration », les stipulations du dossier pédagogique laissent la
			libre interprétation au professeur référent quant à l'obligation de se déplacer. A
			contrario, le dossier pédagogique du stage d'activités prévoit d'observer
			l'étudiant dans ses activités professionnelles; ce qui induit une obligation de
			visite.
			2. Certains rapports de stage évalués positivement (version papier) peuvent

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

			effectivement être consultés en présence du chargé de cours. Y donner libre accès via une plateforme en ligne, par exemple, risque d'être la porte ouverte au plagiat (même remarque quant aux épreuves intégrées).
8	2	A2	S'il n'existe pas de bibliothèque sur le site de l'établissement, les bibliothèques des facultés universitaires de Namur (bibliothèque générale <i>Moretus Plantin</i> + bibliothèques spécifiques à chaque <i>cursus</i>) sont toutes proches. Les étudiants y ont accès gratuitement sur présentation de leur carte d'étudiant. Quant aux documents techniques, les ressources Internet sont « un vrai vivier ». Les étudiants sont des <u>adultes</u> en principe aptes à circonscrire les risques inhérents à ce type de sources; par ailleurs, ils ont toujours la possibilité d'interpeller les chargés de cours quant à la validité de la documentation glanée. En outre, les chargés de cours sont toujours disponibles concernant la fourniture d'ouvrages de référence, de plans
8	2	A3	Les étudiants ont la possibilité de télécharger gratuitement une version AUTOCAD, utilisée dans le cadre de 6 UF (Dessin technique et DAO / Bureau d'études d'architecture et Métré-devis-planning / Techniques spéciales, Stabilité et Voies de communication). Pour l'UF « Topographie », le professeur met à disposition des clefs USB comprenant un logiciel spécifique à la topographie. Cet état de fait était déjà avéré lors de la visite des experts.
9	2	A4	 La cohabitation avec un établissement de plein exercice (l'Institut Henri MAUS) constitue un obstacle majeur à la libre gestion des locaux. L'infrastructure de l'IEPSCF Namur Cadets est sous l'égide du fonds des bâtiments scolaires. Toute intervention – de quelque nature que ce soit – requiert une autorisation préalable.
11	4	A1	Dans le cadre du décret de l'enseignement de promotion sociale, il n'est pas prévu la participation en interne des étudiants. Celle-ci n'est envisagée que dans le décret du 22 février 2008 (AEQES). Quoi qu'il en soit, notre public adulte n'hésite pas à s'exprimer spontanément dès que surgit un problème avec un professeur ou de toute autre nature. Les étudiants sont représentés dans les instances décisionnelles au niveau externe (Conseil supérieur & Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale).

Nom, fonction et signature de l'autorité académique

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation